



Commune de Tocqueville
Compte rendu de la réunion du conseil municipal (2020 à 2026) - N° 8 - 2021 4
Du vendredi 9 décembre 2021 à 20H00
--o0\$0o--

- **Présents:** Chantal DUCOURET, Gisèle LOZIER, Daniel LEBEURY, Pierre ANTHOUARD, Bruno COURBOT, Victor MABIRE, Didier LOIR, Philippe GOHEL.
- **Absents excusés :** Joël JUMELIN (pouvoir à Daniel LEBEURY),
- **Absents sans pouvoirs donnés :** Marlène LEMOIGNE - **Absents:** Jean Guillaume De TOCQUEVILLE.

Ordre du jour

Communauté d'agglomération du Cotentin ; Rétribution des AC libres et rapport CLEC

Même pour des initiés, ces termes et surtout la répartition attribuée à chaque commune reste très difficile à comprendre. On constate cependant que depuis plusieurs années nous recevons des de rétributions de plus en plus faibles. Certes dedans sont incluses les eaux pluviales, le développement économique, les chemins de randonnées, les équipements sportifs, la jeunesse et la petite enfance, les activités extra- scolaires et la restauration, etc..... le conseil municipal considère que ces domaines sont importants au niveau Communauté d'agglomération et chef lieu de canton mais n'ont que très peu d'impacts sur notre commune.

- Vote pour validation de la somme attribuée à notre commune : **6 ' Abstentions ' et 3 ' POUR '**

SDem50 : Transfert de la compétence pour les bornes de recharges des véhicules électriques.

Le but premier est permettre au Sdem50 d'être l'interlocuteur principal dans la négociation afin de regrouper et diminuer les coûts dans l'installation de bornes, même s'il est peu probable qu'il y en ait une à Tocqueville un jour.

Voté à l'unanimité : **9 voix POUR.**



Assurance du personnel :

La commune emploie 3 personnes à temps partiel (la secrétaire de mairie, la personne d'entretien et la gestion des états des lieux de la salle et un employé d'entretien des voiries). Il est donc proposé de renouveler le contrat d'assurance qui couvrent leurs frais en cas d'absence de l'une d'entre elle en cas de maladies . Voté à l'unanimité : **9 voix POUR.**

Location du logement 26 A rue Alexis de Tocqueville



Suite au décès de l'ancienne locataire, nous avons retrouvé un logement dans un état indescriptible et avons dû faire appel à une entreprise de nettoyage spécialisée. Par la suite, une personne nous à proposé d'occuper le logement temporairement bien qu'ayant des travaux relativement de remise en état. Un accord a été trouvé stipulant que les futurs locataires se chargeraient des travaux moyennant une gratuité pendant les 2 premiers mois de location

Voté à l'unanimité : **9 voix POUR**

Modifications budgétaires.

Comme pour les travaux du logement ci-dessus, d'autres travaux imprévus (installation électrique du défibrillateur, travaux dans l'ancienne poste, mais aussi les frais de scolarité versés aux établissements recevant des enfants de Tocqueville, des compléments à verser à la CAC) nous obligent à modifier certains postes de notre budget primitif. Rien de grave car ces sommes sont couvertes pas des réserves.

Voté à l'unanimité : **9 voix POUR**

Subvention Elan de Tocqueville.

Un courrier du club de foot, nous demande de verser la partie de la somme bloquée lors de l'attribution des subventions. Le Conseil confirme son soutien au club mais comme toute autre dépense doit avoir une vue sur ce qu'il paye. Pour cette raison un courrier sera fait afin de demander au club de nous fournir des renseignements concernant les licenciés Tocquevillais(jeunes féminines) et séniors ainsi que les ressources attribuées par les communes avoisinantes. A réception des documents, le conseil ré-étudiera la demande

Voté à l'unanimité : **6 voix POUR : 2 Abstentions**

Travaux de l'église.

Comme à chaque conseil, l'association fait un point sur les travaux, nous sommes informés sur les devis et subventions en cours.

QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES - " PRENEZ NOTE "

DESCISION : Pour les associations extérieures à la commune désireuses de louer la salle pour une durée inférieure à 4h il leur sera demandé une somme de 40€ **Voté avec 9 voix ' POUR ' .**

- . Les sanitaires de cette même salle nécessitent quelques travaux. Ce sera fait très prochainement.
- . Problèmes d'eaux pluviales rue d'Ozeville signalés par un riverain. Nous espérons qu'ils seront en partie résolus suite à des travaux réalisés dernièrement par l'entreprise mise en cause. Nous suivrons ceci avec attention.
- . Parkings et aménagement entre l'église et la rivière, prévus de longue date, ils devraient enfin commencer très prochainement.

Nous portons à votre connaissance qu'un DEFIBRILATEUR est installé sous le porche d'entrée de la Mairie

Prenez Note L'assemblée du COMITE DES FETES aura lieu le 17 décembre à 20h30 dans la salle des fêtes.

RESERVEZ CETTE DATE : La municipalité organisera un apéritif pour les vœux le vendredi 21 Janvier à 18h30.

Vous êtes tous invités